



Tomblaine, le 28 Octobre 2015

BILANS DU « CLUB DES PRESIDENTS » ***Assemblée générale du 31 Octobre 2015***

Le « club des présidents » a vu le jour en 2013 dans l'objectif de fournir aux clubs lorrains un appui technique, moral et faire émerger une démarche d'entraide collégiale entre les différents responsables associatifs.

1

C'est dans cette perspective que le 13 juin dernier, l'ensemble des présidents de clubs a été convié à une formation lors des Championnats Régionaux Eté qui se déroulaient sur Forbach.

Deux grands thèmes ont pu être abordés au cours de cette journée :

- ✚ la responsabilité des dirigeants et présidents de club.
- ✚ la professionnalisation et les différents contrats de travail inhérents au secteur des associations sportives ainsi que les différentes formes d'indemnisations des personnes impliquées dans vos structures.

Cette journée de formation et d'échanges sur nos pratiques a pu voir le jour, grâce au concours du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) qui a mis à disposition un responsable juridique en la présence de Mr DERANS David, envers lequel je renouvelle mes remerciements pour sa disponibilité et sa pertinence.

Le compte rendu des apports et réflexions de cette journée est disponible sur le site du comité de Lorraine dans l'onglet « Club des présidents »

Ce sont 18 responsables associatifs qui se sont retrouvés ce samedi 13 juin pour partager non seulement ce temps de réflexion mais également un repas convivial au sein de l'Hôtel Mercure, situé à proximité de la piscine Municipale de Forbach. A ce titre, je tiens à remercier ici, Luc Sancho, pour sa collaboration dans l'organisation de cette journée.

Pour cette saison 2015-2016, une nouvelle formation sera proposée aux responsables associatifs sur un thème tout aussi important au vu de l'évolution pour le moins inquiétante des subventions qui sont allouées aux structures sportives.

La formation qui sera proposée cette année sera basée sur la conceptualisation et l'élaboration des projets clubs qui deviennent incontournables dans toute demande de subvention.

L'objectif premier de nos clubs est d'apprendre à nager à nos adhérents et leur permettre d'atteindre le meilleur niveau possible en maîtrisant parfaitement les 4 nages. Cet objectif à lui seul est déjà primordial, au regard des statistiques qui font état du nombre considérables de noyades qui sont recensées chaque année en France. L'année 2015 ayant d'ailleurs été particulièrement dramatique dans ce domaine. Mais au-delà de cette dimension première, nos structures répondent à d'autres besoins tout autant essentiels.

Il est très compliqué de mettre en valeur nos savoir-faire et de prendre conscience de toutes les incidences bénéfiques qui découlent de nos pratiques pour nos adhérents, de mettre du sens sur nos actions. Les clubs sportifs occupent une place essentielle dans notre société. Le sport est un support privilégié pour créer du lien social, pour transmettre des valeurs fondamentales qui permettront probablement à nos adhérents de cheminer vers une dimension citoyenne.

Cette autre dimension est à valoriser dans nos projets clubs, car elle s'inscrit pleinement dans les exigences des politiques sportives, des collectivités territoriales.

Cette formation sur l'élaboration des projets clubs aura donc pour objet de vous amener à valoriser vos associations aux yeux des responsables des pouvoirs publics pour justifier avec encore plus de pertinence les subventions que vous sollicitez.

La date et le lieu de cette nouvelle formation ne sont pas encore déterminés, mais je ne manquerai pas de vous solliciter une fois encore pour venir partager vos expériences et vos questionnements sur ce sujet.

2

*Pour le comité de Lorraine
Giacomini Laurent*

